Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 056-215600750-20260529-2026085-DE

Guer
Ville et Nature

République Française
Département - Morbihan

Délibérations de la Ville de Guer
Séance du 29/05/2026

L'an 2026 et le 29 Mai à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Ville de GUER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Paul RODRIGUEZ, Maire.

Date de la convocation : 22/05/2026

Nombre de membres : 29

PRESENTS : M RODRIGUEZ Paul, Maire, Mmes : AUGÉ Diavie Ursula, BRIQUET Virginie, COUPEZ Marie-Laure, GRU Nathalie, HERBERT Caroline, HERVOT Noëmie, HOUSSIN Yvette, JOUEN Brigitte, LEVASSEUR Frédérique, MÉTAYER Cassandre, PIEL Mickaëlle, PIHÉRY Nicole, RITLENG Sandra, MM : ANDRE Mathieu, BLANDIN Jean-Yves, CARLETTO René, COLLÉAUX David (arrivé à 18h38), COWET Vincent, GERNO Anthony, GILLES Emmanuel, JOLY Matthieu, LE GOUIC Jean-Pol, ORHAN Jean-Claude, POIRIER Christophe, QUESNEL Maxime

ABSENT(S) : Absent(s) ayant donné procuration : MM : RENIMEL Pascal à MME PIEL Mickaëlle, SARAZIN Claude à M COWET Vincent
Absent(s) : Mme PLUMIER Julie
Secrétaire de Séance : Yvette HOUSSIN

13. 2026 -085 2026-085_(5.6)_DESIGNATION ELU REFERENT SECURITE ROUTIERE

Monsieur informe le Conseil municipal qu'à la suite des élections municipales, les services de la Préfecture du Morbihan sollicitent la désignation d'un élu référent sécurité routière au sein du conseil municipal.
Cet élu référent a pour mission d'être l'interlocuteur privilégié de la coordination sécurité routière de la Préfecture et de participer au développement des actions de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière sur le territoire communal.
Il est également proposé de désigner un suppléant afin d'assurer la continuité de cette mission.
Le Conseil Municipal **DECIDE** de nommer :

- Jean-Yves BLANDIN en qualité d'élu référent sécurité routière,
- René CARLETTO en qualité de suppléant,
- et d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à transmettre cette désignation aux services de la Préfecture du Morbihan.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL, Favorable : A la majorité (pour : 26 contre : 0 abstention : 2)
M. CARLETTO et M. BLANDIN s'abstiennent.

Le secrétaire de séance

Yvette HOUSSIN

Pour exécution,
Le Maire,

MAIRIE DE GUER 56380 (Morbihan)

Paul RODRIGUEZ